

LES NOUVELLES DE MÉZYZY



BULLETIN MUNICIPAL

☎ 01 34 74 13 31 - mairie-mezzy@wanadoo.fr
février 2024 - n° 29

Cette année s'annonce comme un défi financier pour notre commune. Plusieurs facteurs impactent en effet nos finances, avec notamment des projets d'envergure qui mobiliseront une part très conséquente de notre investissement.

Tout d'abord, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons enfin reçu l'autorisation de la Préfecture des Yvelines que nous attendions depuis deux ans pour l'installation de caméras dans notre commune, une mesure importante pour renforcer la sécurité de tous.

Par ailleurs, l'étude de la restructuration de la zone dite "Stade de Mézzy" est en cours afin de permettre un réaménagement optimal de celle-ci. Ce nouvel espace se veut pluridisciplinaire, ouvert à un plus grand nombre de sportifs, et comprendra notamment une zone dédiée au football. Nous avons à cœur de créer un lieu de vie dynamique et inclusif, qui sera accessible également aux enfants de l'école et du centre de loisirs.

Enfin, nous avons entamé les études pour le remplacement des chaudières des bâtiments communaux tels que l'école ou la salle des fêtes, ainsi que pour la restauration d'une partie de notre patrimoine culturel, notamment l'église de Mézzy, qui nécessite une attention particulière compte tenu

des dernières investigations lancées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles ces derniers mois.

Pour réaliser ces projets, nous sollicitons des subventions auprès de l'État et d'autres organismes. Cependant, nous sommes conscients que ces aides ne sont pas garanties, dans un contexte économique difficile que nous traversons tous. Il est important de noter que, quelle que soit l'issue des demandes de subventions, la commune devra avancer les fonds nécessaires pour la globalité des travaux, avec une éventuelle restitution d'une partie des dépenses deux ans après si les dossiers subventionnés sont validés.

Dans ce contexte incertain, il est difficile de prévoir avec exactitude les dépenses qui seront inscrites au budget de la commune par la commission finance qui se réunira très prochainement. Nous voterons fin mars le budget de la commune. Toutefois, soyez assurés que nous nous efforcerons toujours de favoriser le plus grand nombre d'entre vous en privilégiant des projets qui bénéficieront à l'ensemble de la population Méziacoise.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien continu.

Le Maire, Fabrice Zuccarelli

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ?
PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?
SUIVEZ NOS CONSEILS PRATIQUES

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2024

Personnel communal : création de postes pour l'évolution des carrières

Les membres du conseil municipal décident de créer 4 postes :

1 poste d'ATSEM, permettant la nomination de l'agent en place qui en exerce les fonctions depuis le 1er septembre 2006 et qui a réussi le concours en 2023,

1 poste d'ATSEM permettant la nomination de l'agent en place qui en exerce les fonctions depuis le 31 août 2021 et qui passe le concours en 2024,

1 poste d'attaché, permettant la nomination de l'agent en place qui en exerce les fonctions depuis le 1er janvier 2020 de le nommer au titre de la promotion interne,

1 poste d'agent de maîtrise permettant à l'agent en place qui en exerce les fonctions depuis le 1^{er} septembre 2020 de le nommer au titre de la promotion interne.

Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Les membres du conseil municipal sont favorables au relèvement des plafonds de la partie IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) du RIFSEEP afin de suivre l'augmentation des primes de certains agents communaux dans le cadre du régime indemnitaire. En effet, les montants actuels ne permettent pas une valorisation suffisante de l'expérience

professionnelle et de l'implication de certains agents.

Politique contractuelle d'aide départementale au bloc communal : Motion d'appui au Département pour obtenir l'aide financière de l'Etat

Une motion est votée pour appuyer la démarche du Président du Conseil Départemental auprès de l'Etat permettant au Département des Yvelines de retrouver ses capacités d'investissement. Le conseil municipal y est favorable notamment car le Département subventionne de façon importante les investissements des communes.

Désignation d'un correspondant Incendie et Secours

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 a instauré l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux, qui sera l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Madame Monique POCCARD-CHAPUIS est désignée ainsi que Monsieur Philippe BATTEUX.

→ Questions diverses

> *Maison de la Justice et du Droit*

Cette entité, la seule du Département, permet aux habitants qui le souhaitent de bénéficier de conseils auprès de différents acteurs de la justice qui effectuent des permanences dans les communes adhérentes. Néanmoins, l'équilibre financier de la Maison de la Justice est fragile et il faut souligner que deux communes importantes du département ne sont pas adhérentes alors qu'un nombre significatif de leurs administrés se rendent aux permanences.

> *Travaux d'investissement voirie*
En 2024, la Communauté Urbaine réalisera les travaux de sécurité du bas de la rue Erambert (passage surélevé et mise en place de plots définitifs devant les places de stationnement) et le bitume du chemin des Basses Groux. A terme, le haut du chemin de Oinville devrait être refait.

> *Eclairage public*
Le remplacement des lanternes existantes par des LED continuera sa progression cette année.

Prochain conseil municipal

Lundi 25 mars 2024

* * *



SARBACAN'TRIO
Francis Cabrel de 1974 à 2020

12€

Samedi 23 Mars 20H30
Salle des fêtes de MEZY S/SEINE

Réservation : contact@cdfmezy.fr



**Initiation au modelage
pour enfants & adultes**

Samedi 23 mars
2 ateliers - 10h ou 14h

Gratuit sur inscription : contact@cdfmezy.fr



**La course de caisses à savon
Seconde édition**

Dimanche 29 septembre 2024

Inscriptions et
renseignements :
contact@cdfmezy.fr





L'association Graines d'Envies 78/95 : Un concept innovant pour favoriser le lien et l'entraide à Mézy sur Seine et ses villages alentours



Le Café des Entrepreneurs : un lieu de rencontre pour les travailleurs indépendants et les entrepreneurs qui se tient tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h45 à 9h45 au premier étage de la salle des fêtes de Mézy-sur-Seine.

Depuis Novembre 2023 ces rencontres sont proposées par trois membres de l'association. Cet espace de rencontre est destiné aux entrepreneurs, aux travailleurs indépendants ou à domicile ainsi qu'à ceux qui souhaitent le devenir.

Il a pour but de se réunir pour un moment convivial autour d'une boisson chaude et de se rencontrer au niveau local.

Lors de ces rencontres, les participants peuvent discuter de leurs projets, partager leurs expériences, leurs questionnements et échanger des idées ou des bons plans.

Le Café des Entrepreneurs est un événement ouvert à tous et gratuit. Si vous êtes intéressé(e) par cette initiative, n'hésitez pas à nous rejoindre lors d'un prochain café, nous serons ravis de vous accueillir et de faire votre connaissance.

A Graines d'Envies 78/95, pas d'activités mais des rencontres gratuites toutes proposées par un ou des membres de l'association.

Des rencontres de dernière minute comme luge et bonhomme de neige après l'école jeudi 18 janvier dernier suite à l'importante chute de neige tombée la nuit précédente. Ou bien des rencontres programmées comme atelier galette et jeux de société ce dimanche 4 février ou encore quelques rencontres régulières.

Envie de découvrir l'association, alors n'hésitez pas à nous rejoindre lors d'une prochaine rencontre ! Toutes les rencontres sont gratuites, seule une adhésion de 10 € par foyer valable l'année scolaire en cours vous sera demandée si vous souhaitez revenir.



Pause Mamans : des rencontres hebdomadaires pour les mamans accompagnées ou pas de leur(s) bébé(s) ou jeune(s) enfants tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 8h45 à 10h15 à la salle des fêtes de Mézy sur Seine.



En mai 2023, une maman en congé maternité membre de l'association a lancé ces rencontres avec son bébé pour lui permettre de rencontrer d'autres bébés/enfants et avoir des temps d'échange avec d'autres mamans dans une période de vie particulière (congé maternité ou parental, parent au foyer) où il est possible de se sentir isolé(e), en décalage avec les autres. Elle propose maintenant ces rencontres avec d'autres mamans devenues membres de l'association.

Venez profiter d'un temps convivial d'échange et de jeu entre mamans, papas, bébés et jeunes enfants. Vous arrivez et repartez quand vous le souhaitez entre 8h45 et 10h15.

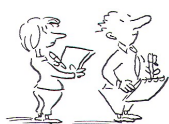
Les papas s'occupant de leur bébé/jeune enfant ou grands-parents sont les bienvenus ainsi que les mères/pères au foyer dont les enfants sont déjà tous à l'école.

* * *

+ d'infos : grainesdenvies78.95@gmail.com ou <https://m.facebook.com/>



En cas d'urgence, vous pouvez contacter notre policier municipal au 07 55 62 08 24.
Sans réponse de sa part, l'appel sera automatiquement basculé
vers le 17 police nationale



Calendrier

Site internet : mairie-mezy.fr

MARS

Samedi 23	Concert « SARBACAN'TRIO » salle des fêtes - 20h30
Samedi 23	Initiation au modelage - salle du Chaud Soleil - 2 séances : 10h et 14h



Recensement de la population 2024

www.le-recensement-et-moi.fr

DERNIÈRE LIGNE DROITE...

DERNIÈRE SEMAINE POUR RÉPONDRE AU RECENSEMENT.

Répondre au recensement est plus qu'une obligation légale (selon la loi n°51-711 du 7 juin 1951), c'est avant tout un **devoir civique, simple et utile à tous.**

ETAT-CIVIL

Naissances :

Le 7/11/2023 Diego **Sousa Da Costa** à Meulan
Le 28/12/2023 Thélia **Hamelin** à Poissy

Décès :

Le 28/12/2023 Joël **Martineau** à Mantes la Jolie

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Vos enfants sont nés en 2021
Pensez à les inscrire à l'école dès maintenant

Vous munir :

- d'un justificatif de domicile,
- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant



RAPPEL... Collecte des trois prochains mois...

Février	Mars	Avril
J 1	V 1	L 1 ■ 14
V 2	S 2	M 2
S 3	D 3	M 3
D 4	L 4 ■ 10	J 4 ◆
L 5 ■ 06	M 5	V 5
M 6	M 6	S 6
M 7	J 7 ◆	D 7
J 8 ◆	V 8	L 8 ■ 15
V 9	S 9	M 9 ▲
S 10	D 10	M 10
D 11	L 11 ■ 11	J 11
L 12 ■ 07	M 12 ▲	V 12
M 13 ▲	M 13	S 13
M 14	J 14	D 14
J 15	V 15	L 15 ■ 16
V 16	S 16	M 16
S 17	D 17	M 17
D 18	L 18 ■ 12	J 18 ◆
L 19 ■ 08	M 19	V 19 ★
M 20	M 20	S 20
M 21	J 21 ◆	D 21
J 22 ◆	V 22	L 22 ■ 17
V 23	S 23	M 23 ▲
S 24	D 24	M 24
D 25	L 25 ■ 13	J 25
L 26 ■ 09	M 26 ▲	V 26
M 27 ▲	M 27	S 27
M 28	J 28	D 28
	V 29	L 29 ■ 18
	S 30	M 30
	D 31	

■ ORDURES MÉNAGÈRES

lundi matin

▲ EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

mardi après-midi semaine impaire

● DÉCHETS VÉGÉTAUX

Déposez vos déchets végétaux en déchèterie, à l'exception de celle des Mureaux.

◆ VERRE

jeudi après-midi semaine paire

★ ENCOMBRANTS

Consulter les dates sur le calendrier - collectes le matin



INFOS DÉCHETS 01 30 33 90 00

Lundi > vendredi : 9h > 12h et 14h > 17h



DÉMONTAGE DE LA GRUE RUE ERAMBERT

La rue Erambert sera fermée les jeudi 22 et vendredi 23 février 2024 depuis l'intersection de la rue du Chaud Soleil jusqu'à l'intersection de la ruelle Gouy, de 7h00 à 18h00.

Déviations :

- ▶ rue du Chaud Soleil pour les véhicules remontant la rue Erambert
- ▶ ruelle Gouy pour les véhicules descendant la rue Erambert